67e ANNEE (7e SÉRIE) N° 11 14 MARS 1957

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Directeur

R. DESVOYES
Chanoine titulaire de Langres
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Le premier essor de nos chemins de fer. — II. La génération des hommes d'affaires. — III. Mgr Dupanloup et le *Syllabus* — IV. La table chez les Romains. — V. Problèmes actuels d'astronomie. — VI. Mécanisation électronique des bibliothèques. — VII. Forces de rupture dans l'anglicanisme. — VIII. Edouard VII et la religion catholique. — IX. Planification des naissances en Chine. — X. Pie XII et la France. — XI. Une thèse de doctorat sur Victor Hugo.

I

Le premier essor de nos chemins de fer

Le numéro de janvier du *Miroir de l'Histoire* est consacré en entier à divers aspects du Second Empire. On sait que Pierre de la Gorce a consacré un ouvrage considérable — sept volumes — à ces 18 ans de notre histoire nationale, et son récit se lit toujours avec infiniment de plaisir. Plus récemment, Octave Aubry nous a donné un tableau très vivant de la même période. Parmi les études qui composent le numéro indiqué du *Miroir de l'Histoire*, j'en retiendrai deux : l'une sur le premier *Essor des Chemins de Fer*, par Paul Melot, l'autre sur la *Génération des Hommes d'affaires*, par Jacques Boudet.

Le chemin de fer était né chez nous vers la fin de la Restauration. Il n'avait progressé que lentement sous la Monarchie de Juillet. Ce n'était qu'à regret, et en se défendant énergiquement, que la diligence cédait devant le rail. On n'a pas idée de la foule d'objections qu'on formulait contre l'invention nouvelle :

« La fumée, disait-on, tuerait les oiseaux et asphyxierait les bestiaux dans les champs. Les étincelles échappées des foyers mettraient le feu aux récoltes et aux villages. Les aubergistes, les maîtres de poste, les charrons, les maréchaux-ferrants, et tous les « hommes de rivière » — c'est ainsi qu'on appelait le personnel de batellerie — seraient ruinés. On ne trouverait, du reste, jamais assez de fer pour construire des lignes vraiment importantes »

C'est pourquoi un publiciste bourguignon, Joseph Bard, avait publié un pamphlet intitulé : « *Un dernier mot contre le prolongement au-delà de Chalon du chemin de fer de Paris à Lyon.* » Il y traitait le chemin de fer de « fléau de Dieu vengeur », de « calamité nationale », et il y voyait le signe « précurseur d'une ruine générale, grosse d'anarchie et de désordre, plus grosse encore de sanglots et de larmes. »

Et il ne faudrait pas croire que de telles aberrations fussent le monopole des esprits prévenus et étroits. Un homme comme Thiers se posait en ennemi des chemins de fer. Bien plus, un savant de tout premier ordre, l'illustre Arago, dans un rapport qui eut un grand retentissement, mettait le pays en garde contre les « illusions en matière de locomotives ». Il assurait que l'expérience donnerait un « démenti brutal aux rêves de l'imagination, cette folle du logis. »

En fait, le plus malaisé, pour créer les chemins de fer, avait été leur financement. L'or se cachait et les actions de la ligne de Paris à Lyon étaient tombées de 250 francs à 35. La révolution de 48 avait achevé d'effrayer les capitaux.

Mais voici que Louis-Napoléon a été élu président de la Seconde République. Le 2 décembre 1851, il a accompli le coup d'Etat. Le 2 décembre suivant, l'Empire est rétabli. Presque tout de suite, il va s'attacher à développer l'économie nationale. Son esprit souvent fumeux et utopique aimait les entreprises grandioses. Il voulait frapper l'opinion. Il eut le mérite de tomber juste en ce qui regardait l'avenir des chemins de fer. Les chiffres ici sont éloquents. A la fin de l'année 1851, l'ensemble des lignes concédées s'élevait à 3.910 km, dont 3.546 en exploitation. Parmi ces dernières, 583 km étaient exploités par l'Etat, et le reste était réparti entre 27 compagnies différentes. La plus longue voie ferrée était celle de Paris à Arras, avec 206 km. Les autres lignes ne dépassaient pas 100 km. L'avantage du gouvernement napoléonien était qu'il n'avait à tenir compte d'aucune objection politique, d'aucun contrôle importun et tatillon. En l'espèce, la dictature se trouva la formule la plus efficace.

Le gouvernement commença par grouper les compagnies en les réduisant à six, et en leur appliquant des charges analogues. Immédiatement, on se mit à l'œuvre. De 1852 à 1857, le réseau concédé s'éleva à 16.000 km. Les six compagnies furent celles du Nord, d'Orléans, de Paris-Lyon-Méditerranée, de l'Est, de l'Ouest et du Midi.

Il y eut bien une crise financière en 1859, mais l'Etat réagit vigoureusement contre elle et réussit à la surmonter rapidement. Finalement, à la fin de l'Empire, la longueur des lignes concédées dépassait 23.000 km, ce qui voulait dire qu'en moins de 20 ans on avait construit près de 20.000 km de voies ferrées.

On ne tarda pas à se rendre compte de l'importance stratégique des chemins de fer. Ils furent utilisés déjà pour la guerre de Crimée en 1854-

1855, puis, davantage encore, pour celle d'Italie en 1859 (non en 1864, comme il est dit par erreur dans l'article analysé). Mais l'opinion la plus commune fut que l'emploi des chemins de fer, en favorisant les concentrations massives de troupes, devait nécessairement abréger les guerres, illusion qui durait encore en 1914, mais qui fut bien démentie par les faits !

Les inaugurations les plus importantes furent marquées par de grandes fêtes, par des dons aux pauvres des villes desservies. La ligne de Paris-Marseille fut construite en quatre tronçons successifs : Paris - Chalon, Avignon - Marseille, Chalon-Lyon, et enfin Lyon - Valence et Avignon. Pour l'inauguration de Lyon, la compagnie distribua 54.000 francs-or, somme énorme pour l'époque.

Dans le même temps, le public commençait à s'ébahir sur les vitesses obtenues. Les toutes premières locomotives avaient fait du 10 à l'heure. Dès 1829, l'emploi des chaudières tubulaires avait permis d'atteindre 25. En 1839, on arriva à 60. La « Crampton », généralement employée sous le Second Empire, pouvait faire de 70 à 80. Au cours d'essais, en 1868, elle piqua du 108, ce qui fut souligné avec transport, à l'époque. En fait, le train impérial faisait du 60 au début du règne et du 70 à la fin. Les trains furent distingués en express, faisant de 50 à 70, — directs, de 45 à 55, — omnibus, de 40 à 45. En outre, les trains mixtes, comportant des wagons de voyageurs avec des wagons à marchandises, se limitaient à 25 km à l'heure. Le train le plus rapide, sous l'Empire, fut celui de Paris à Marseille, — 864 km en 16 h. 15, soit moyenne de 54 à l'heure, y compris 2 h. 45 d'arrêts ou ralentissements. L'impression de vitesse fut plus grande sur les esprits que sur nous celle des avions supersoniques. Les distances parurent abolies ! Il y eut naturellement des trains spéciaux de très grand luxe, notamment le train impérial, comportant huit voitures communiquant entre elles, dont un wagon-chambre à coucher, un wagon-salon, un wagon-terrasse, un wagon-salle à manger, deux wagons de première pour la suite du souverain.

L'article nous dit qu'à Rome, la compagnie *Pio-Latina*, desservant le chemin de fer de Rome à Naples, avait offert au pape Pie IX, un « train pontifical », magnifiquement orné.

« La beauté des étoffes de soie et de velours, l'or et les peintures en (de ce wagon) font un monument jusqu'ici sans précédent », dit un témoin.

Une conséquence de la création des chemins de fer fut la construction d'une sorte de bâtiments jusque-là inconnus : les gares. Un spécialiste de l'architecture, César Daly, en parle en ces termes, qui donnent bien l'idée de l'embarras né à cette occasion dans l'esprit des artistes :

« Depuis quelques années, il s'élève au sein de nos cités un monument nouveau, étrange, immense, mystérieux même pour les vieux architectes, qui le contemplent avec inquiétude, car tout est nouveau en lui, tout est encore à l'état de promesse ; et pour l'artiste perdu dans le vieux et profond sillon de la routine, c'est un monument plein de menace... »

Dans les villes, l'emplacement de la gare soulevait des problèmes ardemment discutés, comme ce fut le cas à Lyon, où l'on hésita longtemps entre Vaise, les Brotteaux, la Guillotière, Perrache enfin. La conclusion de tout l'article est celle que nous avons déjà signalée :

« Il ne fut peut-être pas tout à fait mauvais que la France eût, à ce moment, un gouvernement autoritaire. »

II

La génération des hommes d'affaires

Nous ne serons pas surpris que cet essor des chemins de fer ait coïncidé avec une génération étonnante d'hommes d'affaires. M. Jacques Boudet va nous en parler. Il remonte pour cela à la Révolution. Elle avait mis fin à la prééminence de la noblesse et du clergé. Mais, au sein du tiers-état, devenu le maître de la vie économique, ce furent d'abord les avocats, puis les militaires, qui furent surtout favorisés, de 1789 à 1825. Les commerçants, industriels et techniciens eurent plus à souffrir qu'à se féliciter des événements.

« En fait, la Révolution et le Premier Empire ont donné à la France trente bonnes années de retard technique et industriel. »

Les inventions françaises sont le plus souvent utilisées en Angleterre, et nos inventeurs — celui du gaz notamment, Philippe Lebon, (1769-1804) — vivent souvent dans la misère. Sous Louis-Philippe, l'opinion n'attache d'importance qu'à la culture et aux idées. Le roi qui semble avoir fort bien compris nos retards et nos besoins économiques, est raillé et ridiculisé pour ses préoccupations terre-à-terre. Mais voici qu'un courant nouveau surgit. Des ambitions nouvelles se font jour. On doit nommer comme initiateur le célèbre comte de Saint-Simon, celui que son domestique avait ordre de réveiller chaque matin, en lui disant :

« Levez-vous, M. le Comte, vous avez de grandes choses à faire. »

C'est lui qui élève au rang de religion des temps nouveaux le progrès mécanique et économique. Dans le monde qu'il rebâtit sur le papier, l'ingénieur sera au premier rang.

« C'est l'ingénieur, le nouveau prêtre de la cité moderne, à qui tout doit se soumettre, qui doit tout organiser. Les anciennes barrières sociales et nationales doivent être rompues, puisque la science peut habiter chaque homme et n'a pas de patrie. »

S'il meurt en 1825, Saint-Simon laisse des disciples presque fanatisés. A l'Ecole polytechnique, il a passé pour un prophète et les Saint-Simoniens ont même psalmodié, en pantalon blanc, gilet rouge et tunique bleu-violet sur les hauteurs de Ménilmontant. Dans cette Eglise nouvelle, c'est « le Père Enfantin » — 1796-1864 — qui est le « messie » et il ira chercher la « femme-messie » en Egypte, en s'attaquant au percement de l'isthme de Suez, dont il est tant question actuellement. Enfantin sortait de Polytechnique. En 1833, déjà 12 ingénieurs à ses ordres sont morts de la peste au bord du Nil. Ce ne sera que Ferdinand de Lesseps, dont la statue vient d'être jetée dans le canal, qui réussira l'œuvre rêvée par Enfantin.

Parmi les théoriciens de l'essor industriel il faut nommer encore Michel Chevalier, rédacteur aux *Débats* et à la *Revue des Deux-Mondes*, fervent saint-simonien, lui aussi, mais d'esprit positif et vigoureux, l'un des plus ardents promoteurs de la

construction des chemins de fer, inspirateur du traité de commerce de 1860 basé sur le libre-échange, les ingénieurs saint-simoniens Lamé, Clapeyron, Mony, Flachart, les courtiers en Bourse Emile et Isaac Pereire, israélites de Bordeaux. Saint-simoniens également, les polytechniciens Talabot, qui sont quatre, et que notre article appelle « les quatre frères Aymon... des affaires ». Ils sont fils d'un magistrat de Limoges. L'aîné Edemond, saint-simonien fervent, meurt jeune. Jules, son frère, entre dans l'industrie tout comme Léon, qui dès 1832, rénove une fabrique d'acier et de fours au Saut-du-Tarn. Mais sa gloire principale est d'avoir créé, en 1836, les *Forges d'Anzin*, qui deviendront, en 1849, les *Hauts-Fourneaux et Forges de Denain et Anzin*, et qui compteront jusqu'à 500 ouvriers. Enfin, le dernier des Talabot, Paulin, sorti de Polytechnique, dans les Ponts et Chaussées, saint-simonien déclaré comme ses frères, est appelé tout jeune, par Soult, à rénover le canal d'Aigues-mortes à Beaucaire. Il découvre les mines de la Grand-Combe, construit la quatrième voie ferrée de France — Alès à Beaucaire — participe à la création du P.L.M., construit les docks de Marseille.

Les Pereire et les Talabot seront au premier rang des hommes d'affaires du Second Empire, ceux-là comme banquiers, les seconds comme industriels. Une « foi » intense les anime tous et parfois les oppose les uns aux autres, en des rivalités d'affaires. C'était bien pour eux qu'Isoard avait écrit :

« Le tour est venu pour nos industriels de prendre la place qu'ont successivement occupée, en remontant à 89, les prêtres, les militaires, les avocats, les hommes de lettres. Ils sont nombreux et forts dans les Chambres législatives... Ils nous donnent des ministres... Ils hantent les palais des rois. »

Pourtant, on ne peut limiter au saint-simonisme la paternité de la génération nouvelle des grandes affaires. Rien n'est plus éloigné de l'idéalisme et de la chaleur saint-simoniens que le froid et tenace Schneider, maître du Creusot, qui sera Président du Corps législatif en 1867. Au lendemain de sa mort, en 1875, l'*Illustration* dira de lui :

« Jusqu'en 1830, il y avait « les rois de l'or », les Rothschild. Survint la vapeur... En quelques années d'autres royautés se constituèrent : il y eut « les rois du fer »... Cette puissance toute jeune, toute neuve, faite non plus des caprices de la fortune et des hasards de la spéculation, mais des calculs hardis de la science et des labeurs énergiques de l'intelligence, est beaucoup plus que la puissance financière, démocratique et personnelle... La plus grande révolution qui se soit faite dans le monde, ce sont les rois de la machine et les rois du rail qui l'ont dirigée et, sinon accomplie, au moins bien avancée. »

On n'est pas plus dithyrambique ! Il faut reconnaître que Joseph-Eugène Schneider avait eu une carrière industrielle étonnante. Neveu du général Antoine-Virgile Schneider, il était né à Bidestroff au département de la Meurthe, en 1805. A l'âge de 31 ans, avec son frère Adolphe, il achète l'usine du Creusot, fondée en 1781, et jadis favorisée par Louis XVI, mais qui était en fâcheuse posture. Les deux frères lui donnent une activité prodigieuse. Dès 1838, ils font « sortir » de chez eux la première locomotive fabriquée en France. Actuellement, il en sort toujours ! En 1845, Adolphe meurt. Joseph-Eugène persévère. Le Creusot devient entre ses mains l'un des premiers établissements métallurgiques de France et du monde. En 1841, Bourdon a inventé pour Le Creusot le premier marteau pilon à vapeur. En 1845, une grève des charpentiers donne à Schneider l'idée des constructions métalliques. Il en viendra à présider la *Société générale*, et à soutenir le *Crédit lyonnais*, qui font concurrence aux grands établissements bancaires des Pereire, « empereurs des chemins de fer ». Il serait injuste de ne pas nommer parmi les auxiliaires heureux des Pereire, Achille Fould, israélite comme eux, frère d'un banquier, grand propriétaire, qui sera sous Napoléon III ministre d'Etat et longtemps ministre des finances.

Sous le Second Empire, l'activité industrielle et bancaire est fouettée par la création des chemins de fer et la navigation à vapeur, clients voraces et insatiables, et qui furent alors ce que, sous nos yeux, sont l'automobile, l'aviation, les matières plastiques, en attendant le règne de l'énergie atomique.

Pour compléter la liste des grands réalisateurs du Second Empire, il faut nommer Petin et Gaudet, fondateurs, en 1854, des *Forges et Aciéries de la marine*, à St-Chamond, — les de Wendel, qui avaient débuté au XVIII^e siècle et qui deviendront les « rois de l'acier », en 1879, — les Köchlein, Dolfuss-Mieg, J. B. Motte, spécialisés dans le textile, — Worms, l'un des « rois du charbon », — Boucicaut, créateur du Bon Marché, — Henri Germain, fondateur du Crédit lyonnais, etc...

En somme, cette époque qui passe pour avoir été celle des fêtes, de la musique légère et de la danse, jusque dans les œuvres de bienfaisance, fut aussi une ère de travail, de créations économiques dans tous les domaines, de grandes affaires et qui, malgré des faillites retentissantes, ne connut jamais les grands scandales financiers qui devaient marquer les années 1870-1900.

III

Mgr Dupanloup et le « Syllabus »

Dans notre Causerie du 7 juin 1956, nous avons donné un aperçu de la première partie d'une importante étude sur *Mgr Dupanloup et le Syllabus*, par R. Aubert, dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique* et nous annoncions alors qu'il y aurait une suite. Cette suite, nous l'avons sous les yeux, dans le N° 4 de la même Revue, pour 1956.

Il s'agit d'abord des réactions romaines, en face de la brochure de Dupanloup, au sujet du *Syllabus*. Les premiers exemplaires arrivèrent à Rome, le 26 janvier, portés par M. de Corcelle, ami de Montalembert. L'impression première fut excellente. Louis Veuillot lui-même devait le reconnaître :

« Ce qui m'a surpris écrivait-il fin janvier 1865 à Mgr Parisis, c'est que l'admiration s'est d'abord trompée sur l'écrit de Mgr Dupanloup... Il avait empaumé tout le monde, du moins tous ceux que j'ai vus, même les Pères de la *Civiltà* et en premier lieu le cardinal (Antonelli). »

De Rome, ce dernier conseillait aux prélats français de s'en tenir à l'interprétation du *Syllabus* donnée par Mgr Dupanloup. Pie IX, de son côté,

bien qu'hostile à plus d'une des positions de l'évêque d'Orléans, n'en parla d'abord que « en termes d'approbation ». Il est vrai qu'il en louait surtout la partie qui concernait la question romaine et en vantait le ton « très catégorique ». A un autre, le pape avait exprimé « son admiration sans réserve aucune ». Notre ambassadeur, M. de Sartiges, qui avait eu premier instant cru discerner des ombres dans les louanges du pape, écrivait le 4 février :

« La brochure de Mgr Dupanloup continue à être l'objet des préoccupations de la Cour de Rome ; l'impression première qu'elle avait produite sur l'esprit du Saint-Père et qui était que, dans la partie dogmatique, l'évêque d'Orléans n'avait fait que développer les axiomes mis en avant dans l'Encyclique et le *Syllabus*, cette impression a persisté malgré les attaques de la fraction ultramontaine, qui compte M. Veuillot parmi ses membres les plus ardents. »

Trois jours après il ajoutait, en guise de confirmation, que l'*Osservatore romano* annonçait à la fois la publication des actes du *Syllabus* et la mise en vente d'une traduction italienne de la brochure Dupanloup. A l'évêque d'Orléans arrivaient, de divers côtés, des informations analogues. Le cardinal-préfet de la Cong. du Concile, écrivait même à Mgr Dupanloup :

« Pour moi, j'estime cet écrit un chef-d'œuvre véritable, une œuvre d'or... »

Même Mgr de Mérode, peu enclin à la sympathie pour Mgr Dupanloup, trouvait sa brochure fort à son goût, ce que Louis Veiullot traduisait ainsi :

« Ce n'est pas que Monseigneur admire la fameuse brochure ; mais il l'approuve comme écrite pour les imbéciles, qui, dit-il, sont très nombreux. »

Quant à lui, Veuillot qualifiait carrément l'écrit de Dupanloup de « mauvaise œuvre et mauvaise action ». Et il se jeta sans retard dans la critique la plus active, au sein de tous les milieux romains où il était en si grande faveur. Il écrivait à son frère Eugène, sur le ton le plus désinvolte :

« Je livre une guerre acharnée à Félix. Je me trémousse, je cours, je vois celui-ci, celui-là, cet autre. Je ne politique pas souvent, mais quand je m'y mets cela va bien... Il est aux trois quarts démoli et le dernier quart ne résistera guère. Il fallait une clef pour pénétrer dans ses recoins et connaître ce qu'ils recèlent. J'ai fourni la clef ; il sera exploré de fond en comble, et il ne tient pas son bref, qu'on était déjà en train d'expédier... »

Ce bref était un bref d'approbation. Veuillot voulait à tout prix en empêcher la publication. Un ami de Dupanloup qui le voyait s'agiter, l'abbé Debeauvais, curé de St-Thomas d'Aquin, s'en indignait fort, mais il concluait fort sagement :

« Du reste, pour vous dire toute ma pensée, je lui crois au fond plus de popularité et de faveur que d'influence : il est aimé comme un ancien chevalier de tournoi ; peut-être flatté comme une espérance ; mais regardé pour le moment comme un instrument au repos et interdit par la prudence. »

L. Veuillot eut peu de succès auprès du cardinal Antonelli, diplomate avant tout. Il en eut davantage auprès d'un autre personnage de l'entourage du pape, qui est probablement Mgr Berardi. Il écrivait à ce dernier une lettre pour dénoncer les insuffisances de la brochure Dupanloup, ses « contradictions » avec le *Syllabus*. Il ajoutait, toutefois, ces lignes qui doivent être citées pour que lui-même, Veuillot, soit exactement compris :

« Je n'accuse pas les catholiques libéraux de vouloir le mal qu'ils font, mais le mal n'en est pas moins très grand, et ils y persévèrent avec une ignorance et un entêtement extrêmes. Je crains de paraître moi-même bien entêté en revenant avec tant d'insistance sur ce sujet. Je suis à cet égard véritablement persécuté par ma conscience et je ne pourrai me taire tant que je n'en aurai pas l'obligation. »

Veuillot malgré tout ne réussit pas à mettre en mouvement contre Dupanloup, ni Mgr de Mérode, ni les jésuites de la *Civiltà*. Une note très juste était donnée par un jésuite romain, dans une lettre à Foisset, un ami de Dupanloup. A la *Civiltà*, on estimait que *l'union entre les catholiques* devrait s'imposer, que ces querelles de famille, entre libéraux et ultramontains, avaient assez duré. Un devoir de charité et de prudence devait les pousser à se respecter et s'aimer. Combien ils avaient raison, les jésuites de la *Civiltà !* Que ne furent-ils écoutés ! C'est bien, actuellement, le jugement de l'impartiale histoire.

Malgré tout, le bref fut expédié. Il est vrai que cela n'avait pas été tout seul. Veuillot avait combattu jusqu'au bout, d'abord pour l'éviter, ensuite pour y faire introduire quelque clause impliquant sinon un blâme du moins une réserve. Finalement, la clause fut rédigée sous la forme la plus bénigne. Daté du 4 février 1865, il ne parvint à Mgr Dupanloup que le 15, le rassurant ainsi des craintes qu'il n'avait cessé de ressentir, car il était au courant des moindres démarches de Veuillot. Il fut pleinement satisfait, et il put écrire à Montalembert, qui manifestait un peu de déception :

« Je trouve l'approbation de mes interprétations, tout ce que je pouvais désirer ; c'est la phrase même que j'avais textuellement demandée. »

Les félicitations affluèrent de toutes parts à Orléans. Mgr Dupanloup pouvait dire, en 1874, à l'Assemblée nationale, à un député qui mettait en doute son orthodoxie :

« Je dois ajouter que j'ai reçu 600 lettres d'évêques venues de toutes les parties du monde catholique — je les conserve et je les montrerai à qui voudra les voir — et qui m'ont chaleureusement félicité. »

Si l'on se souvient que le nombre total des évêques était alors d'un millier et que le concile du Vatican n'en vit ensemble que 744, on peut bien dire que Mgr Dupanloup était en droit de se glorifier d'une sorte de plébiscite en sa faveur. Il est vrai qu'il avait pris soin d'envoyer un exemplaire de sa brochure à tous les évêques de France et de Belgique, puis à tous ceux du monde chrétien. Un certain nombre de lettres furent des réponses de simple politesse. En fait, les papiers Dupanloup conservés à St-Sulpice, ne comprennent que 338 lettres de félicitations d'évêques. Pour atteindre au chiffre de 600 ou même de 630, qui est celui de Mgr Lagrange dans sa vie de Mgr Dupanloup, il semble qu'il faille ajouter aux lettres épiscopales des lettres émanant de prêtres ou de laïcs instruits. Il est sûr que le plus grand nombre des lettres épiscopales contiennent des éloges allant parfois jusqu'au dithyrambe. D'au-

tres fois, on distinguait entre les deux parties de la brochure de Dupanloup et on louait la première qui condamnait la politique romaine du gouvernement impérial, en faisant des réserves sur la seconde, qui commentait le *Syllabus*. Dans l'ensemble, pourtant, on ne peut nier que le commentaire de Dupanloup sur le *Syllabus* ait été considéré comme l'expression même de la pensée catholique. Nous ne citerons pour finir que la lettre d'un éminent cardinal italien, le futur Léon XIII :

« ...Cet ouvrage, disait-il, qui a rencontré les applaudissements des catholiques et qui a fait tant de bruit en Europe, est bien digne de votre doctrine, Monseigneur, qui êtes le défenseur et le soutien du Saint-Siège persécuté et combattu si furieusement dans notre malheureux siècle. Veuillez donc, Monseigneur, accueillir mes congratulations avec celles de tout l'univers et recevoir en même temps la signification d'estime et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. »

N'oublions pas de signaler que l'article si complet de R. Aubert, est suivi de la publication de 23 pièces in-extenso, et en particulier de la lettre que nous venons de citer.

IV

La table chez les Romains

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici se rapporte au Second Empire. Avec M. J. Carcopino, nous allons remonter à l'époque romaine, dans *Historia* n° 122. Son article est intitulé : *A table, chez les Romains*. Nul n'est plus qualifié pour nous décrire les mœurs romaines que l'éminent académicien, auteur de tant de savants ouvrages et en particulier de « *La Vie quotidienne à Rome* ».

Nous nous figurons volontiers que les Romains étaient de gros mangeurs, ou pour mieux dire des goinfres abominables. Et l'on cite volontiers un Vitellius, un Néron. On parle des « vomitoires » attenant aux salles à manger romaines ! La vérité est tout autre. Ces goinfres célèbres étaient des exceptions :

« Au contraire, lorsqu'on regarde de plus près la réalité, on s'aperçoit que, pour la plupart, ils (les Romains) ne se mettaient à table que leur journée finie... On se les représentait comme d'insatiables gloutons, et l'on constate que, jusqu'au soir, ils se passaient à peu près de manger. Il est vrai qu'alors, ils étaient fort capables de mettre les bouchées doubles et de rattraper le temps perdu... »

En principe, à l'origine, il y avait eu trois repas à Rome : le *jentaculum*, la *cena* et la *vesperna*. Pendant toute la période classique, la *vesperna* ayant disparu, il reste : le *jentaculum*, le *prandium* et la *cena*. Les deux premiers repas sont pris sur le pouce. Le seul repas de famille et qui en vaille la peine est la *cena*, ou repas du soir. Les *cenae* différaient du tout au tout suivant les milieux.

« ...suivant les circonstances, leurs tempéraments, leur niveau moral, les Romains étaient capables de faire de leur unique dîner une grossière ripaille ou un régal plein de distinction et de délicatesse. »

En principe, on se met à table à la fin de la huitième heure, en hiver — un peu avant 15 heures — et de la neuvième en été — un peu avant 16 heures. Une *cena* décente devait finir avant la nuit noire. Mais il y avait de nombreuses exceptions. Il arrivait, selon Juvénal, que la « noce » se prolongeât jusqu'à l'heure « où se lève l'étoile du matin, à l'instant où les généraux faisaient avancer les enseignes et lever le camp. »

La *cena* se donne au *triclinium*, ainsi appelé parce que les convives sont étendus sur des lits à trois places — *triclinia*. Cela nous serait à nous bien désagréable. Mais les Romains y tenaient essentiellement. Manger assis avait été le lot jadis des femmes, aux pieds de leurs maris. Ce n'était plus que celui des enfants, des esclaves, des rustauds de village, des clients de cabarets et d'auberges. Les Romains eussent pensé déroger s'ils n'avaient mangé couchés, hommes et femmes, les uns à côté des autres. En signe de douleur patriotique, un Caton d'Utique, avait juré, au soir de Pharsale, de manger assis, tant que triompherait la tyrannie de Jules César.

Des règles précises marquaient les préséances : le lit d'honneur était celui qui n'avait pas de vis-à-vis, mais se trouvait en face du côté de la table réservé au service. La première place, sur ce lit, était celle de droite. Les convives étaient allongés de biais, le coude gauche sur un coussin, les pieds, nus et lavés en entrant, au bas du lit. Un huissier annonçait les invités et leur indiquait leur place. De nombreux serveurs apportaient les plats. La table de bois ou de marbre fut recouverte d'une nappe à partir de Domitien (81-96). On se servait de couteaux et cuillères, pas de fourchettes. On mangeait donc avec ses doigts et on les lavait souvent, au cours du repas, dans des aiguières que présentaient des esclaves. Pour ne point salir la couverture de leur lit, les invités apportaient une serviette personnelle, que les convenances ne les empêchaient pas de remporter pleine des bons morceaux qu'ils n'avaient pas eu le temps d'absorber.

Les menus étaient très abondants : au moins sept services : les hors d'œuvres, trois entrées, deux rôtis, le dessert. Le repas commençait par une libation rituelle. On dégustait quantité de vins : vins miellés d'abord, vins du Vatican et de Marseille, fort décriés, et à la fin l'immortel falerne. Le vin était conservé dans des amphores recouvertes de résine et de poix. On marquait sur une étiquette l'origine et l'année de la récolte. Le vin était filtré en sortant de l'amphore, dans une passoire. Les Romains buvant le vin pur étaient considérés comme des anormaux et des vicieux. Les gens convenables mêlaient au vin une eau rafraîchie à la neige en été, ou réchauffée en hiver, dans la proportion de un tiers à quatre-cinquièmes.

Laissons de côté les descriptions effarantes de certaines gloutonneries comme celles de Virron. Ne parlons pas des divertissements trop souvent lascifs, pitreries, danses, bouffonneries, qui d'ordinaire accompagnaient les banquets, dont la durée pouvait atteindre de 8 à 10 heures ! Mais on ne peut omettre de signaler l'incroyable sans-gêne des convives :

« Comme chez les Arabes, le rot à table était une politesse justifiée par les philosophes, pour qui suivre la nature était le dernier mot de la sagesse. Poussant plus loin leur doctrine, Claude avait pris un édit pour autoriser d'autres bruits gazeux que les Arabes se retiennent de lâcher ; et les médecins du temps de

Martial avaient recommandé l'exercice des libertés prescrites par un empereur bien intentionné et ridicule. Trimalchion « ne défendait à personne de se soulager à table ». Encore Trimalchion était-il assez bon pour se lever du triclinium et sortir de la salle à manger. lorsqu'il éprouvait un besoin plus pressant. »

D'autres amphytrions romains étaient moins scrupuleux et Martial en signale qui, d'un claquement des doigts, réclament l'esclave portant l'urinal et les aidant à s'en servir ! Les vomissements souillant la salle à manger étaient fréquents. Gardons-nous cependant de généraliser.

Voici un menu de Martial : hors d'œuvre, laitue et poireau coupé en tranche, menthe et roquette portant à l'amour, œufs hachés menu sur des anchois, — tétines de truie relevées d'une saumure de thon, — chevreau, côtelettes grillées, avec des fèves et choux verts, — un poulet et un jambon entamé. Desserts : fruits arrosés de Nomentum âgé de 6 ans.

A Pompéi, un bourgeois avait fait peindre sur les murs de son triclinium les règlements que voici :

« Que l'esclave lave et essuie les pieds des convives, et qu'il prenne bien garde d'étendre une étoffe de lin sur les coussins des lits.

« Epargne tes regards lascifs et tes œillades caressantes à la femme de ton voisin, et que la pudeur habite tes lèvres.

« Use d'amabilité et abstiens-toi des odieuses sottises, si tu peux, ou bien que tes pas te ramènent en arrière jusque chez toi. »

Nous sommes loin, avec ces sages conseils, des peintures de Pétrone, des épigrammes de Martial, des satires de Juvénal. Rome eut toujours des élites, parfois même jusqu'à la Cour, comme sous Trajan, pour pratiquer une certaine décence et même une véritable noblesse dans les repas.

Mais M. Carcopino, en terminant, signale une révolution étonnante

« dans ces sereines agapes où les chrétiens élevaient leurs âmes en même temps qu'ils restauraient leurs corps, avant le repos de la nuit, se témoignaient l'amour que se doivent les enfants du « Père qui est aux cieux », et de surcroît, éprouvaient, au fond de leur humilité joyeuse, la sublime douceur d'une présence divine. »

N'oublions pas cependant que S. Paul avait dû imposer une discipline aux agapes fraternelles des Corinthiens : *Alius quidem esurit, alius autem ebrius est.* Qu'il était difficile de rompre avec l'ambiance !

V

Problèmes actuels d'astronomie

De plus en plus les problèmes d'astronomie sont à l'ordre du jour. Nous y sommes souvent revenus ici. Et nous nous sommes demandé en particulier si l'univers doit être considéré en « expansion-rétraction ». Cette question est étudiée dans *Science et Avenir*, de janvier 1957, par Pierre de Latil, sous ce titre : *Oui ou Non, l'expansion de l'univers ? De toutes nouvelles théories la récusent.*

Le point de départ des discussions est la « déviation vers le rouge » des rayons lumineux lointains. L'opinion commune était d'y voir ce qu'on nomme « l'effet Doppler-Fizeau », c'est-à-dire une preuve de la « récession des étoiles ». C'est en s'appuyant là-dessus que les astronomes ont cru pouvoir calculer cette vitesse même. Le travail en fut entrepris par l'Américain Slipher, dès 1919. Il constata que *toutes* les galaxies étaient en fuite ; aucune ne venait dans notre direction... Edwin Hubble, né en 1889 et mort récemment, poursuivit l'enquête, et posa en 1924 la loi suivante qui porte son nom : *la vitesse de récession des galaxies est proportionnelle à leur distance.* Du coup il fallait admettre l'univers en expansion, voire en explosion !

Des doutes cependant furent formulés. La loi Doppler-Fizeau était-elle applicable hors de notre galaxie et à toutes les distances ? L'énergie des grains de lumière ou *photons* ne pourrait-elle pas être rompue, brisée, retardée, par l'immensité des espaces, par les poussières cosmiques, par le rayonnement même des galaxies ? On parla alors comme d'une possibilité de « fatigue de la lumière ». On peut, d'autre part, admettre que les niveaux d'énergie ont varié à travers les siècles, en sorte que les raies spectrales des atomes ont glissé progressivement au long du spectre.

Un des plus grands physiciens de ce temps, Dirac, — né à Bristol en 1902, professeur à Cambridge — n'a pas craint d'admettre que le rayonnement qu'on peut appeler « fossile » des galaxies lointaines date d'une époque où la physique n'était pas la même ! De fait, cependant, la discussion se rétrécit entre les deux premières hypothèses : expansion de l'univers ou fatigue de la lumière. En ce moment, les recherches sont tendues intensément vers la solution de ce dilemme.

Jusqu'à sa mort, en 1954, Hubble admettait que l'hypothèse de l'expansion n'était qu'une hypothèse parmi les autres. Actuellement, c'est Fritz Zwicky, astro-physicien suisse attaché à l'observatoire américain du Mont-Palomar, qui s'applique de tout son pouvoir au problème posé.

Zwicky est l'homme qui a découvert les *supernovæ* ou étoiles en explosion, et aussi les ponts matériels entre les galaxies, c'est-à-dire l'unité de l'univers. Il va donc s'appuyer sur les *supernovæ*, car on en observe dans les galaxies les plus lointaines. Supposons, dit-il à peu près, une *supernova.* Mesurons son auréole. Observons cette auréole au bout de 10 ans, 20 ou 30 ans. Son extension représentera le chemin parcouru par la lumière, dans chacun de ces laps de temps. Par un simple calcul de trigonométrie, il sera facile de mesurer alors la distance absolue de la *supernova*, par rapport à nous. Ayant ainsi des calculs de distances obtenus sans recourir au « décalage vers le rouge », nous pourrons vérifier si ce décalage est bien un indice de « fuite des galaxies » ou un indice de « fatigue de la lumière », en d'autres termes si nos mesures des distances sont en proportion avec ce décalage. Et dès maintenant, les archives photographiques de nos observatoires permettent de faire des études sur l'expansion de rayonnement des *supernovæ*, après 10, 20 ou 30 ans.

Autre moyen encore inspiré par Zwicky : les *supernovæ* émettent à la fois des photons et des électrons, il faut donc surveiller l'arrivée des photons qui vont plus vite, puis celle des électrons, afin de pouvoir calculer la distance de la *supernova* émettrice, comme on calcule le point de dé-

part de deux autos, par la différence à la fois de leur vitesse et de leur heure d'arrivée.

Jusqu'ici, aucune de ces deux méthodes n'a donné de résultat valable. Mais en voici une troisième: si l'univers est en expansion, plus les galaxies étaient jeunes plus elles étaient serrées. Or, la lumière qui nous vient des plus éloignées témoigne de ce qu'était leur densité, il y a un ou deux milliards d'années. Si cette densité pour les galaxies lointaines est la même que pour les plus proches, *il n'y a pas expansion.* Tout se ramène donc à un simple comptage des galaxies, selon les distances. Zwicky a d'abord constaté une chose et même deux : 1° que les galaxies sont groupées en essaims et 2° que dans l'intérieur d'un essaim, qui comporte en moyenne 238 galaxies, l'expansion ne semble pas jouer. Cette expansion, si elle existe, ne se vérifierait donc qu'entre les essaims de galaxies. Notre univers serait donc bâti d'essaims de galaxies. Zwicky a poussé fort loin déjà l'étude de ces essaims ou amas, il les a dénombrés, inventoriés, mesurés, pesés, comparés. Il a défini un essaim « standard » qu'il a pris comme base de calcul des distances. Il veut en avoir étudié 2.000 avant de publier ses conclusions. Si la densité des essaims est partout la même, alors *l'univers n'est pas en extension,* la théorie la plus admise depuis le chanoine Lemaître, doit être rejetée. Et il faut se tourner vers la théorie de Fred Hoyle, de Cambridge, c'est-à-dire de « *l'univers stationnaire* », inventer une théorie nouvelle.

M. Zwicky a livré déjà quelques-uns de ses résultats, en 1955, pour 158 amas de galaxies, et en 1956, pour 703. Or, la balance penche nettement vers l'hypothèse de *l'univers stationnaire !* Non seulement, en effet, la densité des amas de galaxies n'augmente pas avec la distance, mais elle diminue légèrement. Et Zwicky explique ce phénomène inattendu par l'épaisseur immense de la matière stellaire que les galaxies lointaines doivent traverser pour nous envoyer leur lumière. Il doit y avoir des galaxies et même des amas de galaxies totalement cachés à nos yeux et à nos instruments. Zwicky en est convaincu ; une de ses assertions habituelles c'est qu'il existe entre les galaxies des poussières dont la masse totale dépasse la matière déjà condensée en étoiles. M. de Latil fait état d'une lettre personnelle, à lui adressée par Zwicky et dans laquelle ce savant se croit en mesure de démolir l'hypothèse de l'univers en expansion, alors que d'autres savants croient pouvoir la consolider par d'autres méthodes. C'est le cas de demander : Oui ou non, l'univers est-il en expansion ? Nous avons déjà parlé ici, à deux reprises, de l'application du télescope Lallemand-Duchesne au grand télescope du Mont-Palomar. M. de Latil, qui n'a sans doute pas vu dans *Scientific American* d'octobre, la nouvelle que nous en avons extraite, dit cependant :

« Ces dernières semaines, une brève dépêche de presse américaine annonçait, sans aucune précision, une nouvelle qui n'a pas reçu encore la consécration d'une publication scientifique : l'astrophysicien William A. Baum avait « par des moyens photo-électriques » obtenu des spectres de galaxies où le décalage des raies annonçait une vitesse de fuite de 120.000 km-sec. »

Si l'application du système Lallemand-Duchesne, encore dans l'enfance, se poursuit et se perfectionne, on peut espérer atteindre à des vitesses de fuite de 300.000 km-sec. Ce serait la vitesse de la lumière. On sait que selon Einstein, cette vitesse ne peut être dépassée. On pourra donc avoir une certitude, si cette vitesse, par hasard, se trouvait dépassée, au sens où le décalage vers le rouge nous y pousse. Il serait prouvé alors que nos calculs étaient faux, que le décalage vers le rouge ne prouvait pas ce qu'on pensait, mais devait être interprété non comme une vitesse de fuite, mais comme un indice de « fatigue de la lumière ». Si au contraire, il se révèle impossible de dépasser les 300.000 km-sec., la théorie de l'expansion de l'univers en sera confirmée.

Mais ce que l'on cherchera aussi à vérifier, ce sera la théorie de Humason, selon lequel, en même temps que l'expansion, il y aurait *freinage,* en sorte que l'on pourrait penser à un monde en « éternelles pulsations », expansions étalées sur 15 milliards d'années, mais comportant un freinage et une rétraction de même durée, en sorte que, au bout des 15 milliards — ou un peu plus — l'univers se retrouverait à son point de départ. Si les galaxies les plus lointaines fuient à proportion de leur distance plus vite que les plus proches, c'est qu'il y a freinage et rétraction. M. de Latil donne, lui, le chiffre de 7 milliards d'années — et non de 5 1/2, comme Walter Baade — depuis le commencement de l'expansion actuelle. Il croit que l'expansion atteindrait son apogée au bout de 10 milliards d'années, et il y aurait en tout 20 milliards d'années — et non 15 — pour une « pulsation » complète. Après quoi, on repartirait. La conclusion de l'article se situe en pleine conjecture, et assez loin de notre théologie :

« Il n'y aurait donc jamais eu de « création » de l'univers, et il n'y aurait jamais de « fin », mais une continuelle pulsation s'étendant à l'infini dans le temps, derrière nous comme devant nous, avec des phases d'expansion où se créent des atomes et des mondes, avec des phases de contraction où les mondes et les atomes reviennent au creuset d'où sortira ensuite une nouvelle genèse. »

Suggérons toutefois que notre dogme de la création pourrait peut-être, même dans cette hypothèse qui est bien loin de s'imposer, s'interpréter uniquement de notre monde à nous, Terre et Soleil compris. Mais attendons la suite...

VI

Mécanisation électronique des bibliothèques

L'*Osservatore romano* du 11 janvier 1957 nous donne un résumé d'un important exposé fait par le R^me^ Abbé Anselme-Marie Albareda, Préfet de la Vaticane, à l'inauguration d'un cours de Bibliotéconomie, créé au Vatican, pour 1956-1957.

Il a été reconnu que les méthodes employées jusqu'ici pour la conservation ou la rénovation des manuscrits étaient insuffisantes. On a fait appel à des physiciens tels que les bénédictins Raphaël Kögel et Albin Dold, pour provoquer la fluorescence des particules métalliques des encres, et rendre par là même lisibles des écritures presque effacées. On a obtenu de bons résultats, sur certains points, mais de très médiocres sur d'autres.

School of Divinity Library

L'un des progrès les plus intéressants, dans le domaine bibliothécaire, a été l'introduction des *microfilms* de 35 millimètres. La Bibliothèque vaticane, à elle seule, reproduit en microfilm plus de 25.000 pages par jour. Des milliers de ses manuscrits peuvent ensuite être expédiés, sous cette forme réduite, aux universités étrangères : Jérusalem, Japon, Washington, etc.

En ce moment, on passe à une nouvelle présentation, celle de la *fiche photographique* de 15 cm sur 21, pouvant contenir soit 600 pages in-16, soit 30 pages in-8. La fiche se révèle plus pratique, plus commode à garder et à consulter que le microfilm. Une caissette de 18 cm, sur 22 et 40, peut contenir en fiches, *un millier de volumes !* Et la fiche peut être protégée par une feuille en plastique.

Autres progrès : la mécanisation des catalogues, aboutissant à leur unification pour un pays entier, et, dans l'avenir, peut-être pour le monde entier. Mais c'est là une entreprise énorme, coûteuse et nécessairement longue.

La mécanisation du langage, fondée sur le dénombrement des mots employés par un auteur donné, est également en cours. Il semble que cela soit intéressant surtout pour les index, les concordances, les « initia », etc. Un exemple : le R. P. Robert Busa, S. J., de l' « Aloysianum » de Gallarate (Lombardie), a entrepris, dès 1946, de pratiquer l'analyse linguistico-mécanique de la *Summa theologica* de S. Thomas. La *Summa* a été transcrite sur 220.000 fiches perforées, la machine électronique l'a séparée en 1.600.000 mots, qui seront ordonnés alphabétiquement dans les deux sens, de droite et de gauche, pour les plier aux recherches les plus diverses des statistiques.

On notera la quantité de patiente application exigée par de tels travaux. Il est évident que cette mécanisation n'est possible ou du moins pratique que dans certaines limites. Il ne faut pas que le total des fiches perforées et confiées à la machine électronique soit trop élevé, sans quoi il y aurait un encombrement formidable de matériel.

Autre exemple : les manuscrits de la mer Morte. On pense pouvoir leur appliquer une automation d'un genre nouveau, à savoir au moyen de machines spéciales pour chaque objet et sans recourir aux fiches distinctes. Pour la bibliothèque vaticane, le projet d'une analyse par automation électronique des manuscrits de la Mer Morte revêt un intérêt énorme. Il faut dire que, dès le principe, la Vaticane, grâce à la générosité de Pie XII, s'est assuré un nombre important des textes découverts. Dès 1952, trois mois après la découverte, la Vaticane procédait à un premier achat. En octobre 1955, elle acquérait un lot important d'autres fragmants restés aux mains des Béddouins. Le total actuel est le suivant : 46 fragments en hébreu, 7 en araméen, un en grec et un en cryptographie. Les textes appartiennent aux livres suivants : Genèse, Exode, Lévitique, Deutéronome, Nombres, Tobie, Psaumes, Sagesse, Isaïe, petits Prophètes. A cela il faut ajouter des commentaires d'Isaïe et de Samuel, du Pseudo-Moïse, du Pseudo-Jérémie, de l'Histoire des Patriarches, du livre d'Enoch, etc. Il y a donc là un ensemble très vaste. La publication des manuscrits de la Mer Morte, qui est imminente, et portera sur environ 50.000 mots, accroîtra le lexique hébraïque et fournira des éléments très précieux pour l'étude et l'évolution de la langue dans laquelle furent rédigés nos Livres sacrés de l'Ancien Testament.

A ces textes on a dessein d'appliquer la méthode d'analyse linguistique mécanisée.

VII

Forces de rupture dans l'anglicanisme

« Combien de temps encore l'Eglise anglicane pourra-t-elle se maintenir entière ? » C'est par ces mots que M. Humphrey J. T. Johnson ouvre un article intitulé en anglais « *Forces disruptives dans l'anglicanisme* », dans *Month* de janvier 1957.

Il fait remarquer tout de suite que ces forces « disruptives » se sont manifestées dès le XVIe siècle. Il y eut tout de suite trois tronçons dans l'Eglise anglicane : le tronçon resté catholique, le tronçon de l'Eglise officielle ou comme on dit « établie », et le tronçon des dissidents extrémistes. Avec la Révolution de 1688 commença petitement une tolérance religieuse. L'historien anglo-catholique H. O. Wakeman assure que l'Eglise anglicane actuelle obtint son plus haut point d'homogénéité, dans les dernières années de Georges III et les premières de Georges IV. Les wesleyens s'en séparèrent. Le mouvement tractarien n'avait pas encore commencé.

Depuis ce temps, à partir de 1850 surtout, l'Eglise anglicane connut une division en partis très éloignés les uns des autres : Haute-Eglise, Basse-Eglise, Eglise large. De nombreuses sécessions aboutiront à la création d'Eglises libres. D'autre part, un nombre croissant de conversions à l'Eglise de Rome se produisirent. Il ne manqua pas de prophètes pour annoncer l'écroulement définitif d'une Eglise anglicane si visiblement divisée. Et pourtant, cet écroulement ne s'est pas produit. Newman en donnait déjà de son temps une raison bien frappante, à savoir qu'il existe en dehors des trois fractions de cette Eglise un quatrième parti qui cimente entre elles ces fractions : le parti de ceux qui tiennent par dessus tout à une Eglise nationale. L'insularité de l'Angleterre a été appliquée à sa foi religieuse. Beaucoup d'anglicans ont adopté un mot d'ordre politique et ecclésiastique plutôt que théorique et théologique. Et ce parti « national » existe toujours. Mais le caractère des conflits qu'il a aidé à résoudre a changé.

Vers 1860, la Basse-Eglise, qui s'appelait elle-même l'*Eglise évangélique*, avait encore une influence prépondérante sur les classes moyennes et jouissait de l'appui des grands propriétaires. Mais en face d'elle, la Haute-Eglise n'a cessé de grandir et, vers la fin du XIXe siècle, elle atteignait la force du parti « évangélique ». Quant à l'Eglise large — *Broad Church* — elle restait sur ses positions et nul ne songeait à l'expulser de l'Eglise établie. Son principal souci était d'obtenir la disparition au Prayer-Book du Symbole de Saint-Athanase. En fait, l'article du Prayer-Book imposant sa récitation en treize jours par an tomba en désuétude. A partir de 1850, et en face de l'accroissement constant du ritualisme de la Haute-Eglise, une irritation se manifesta à ce sujet soit dans la Basse-Eglise, soit dans l'Eglise large. Une pres-

sion s'exerçait sur l'épiscopat en deux sens : esprit « critique » dans le domaine biblique, — élargissement de la tolérance en matière de dogme. La Haute-Eglise repoussait l'un et l'autre. Beaucoup d' « évangéliques » en faisaient autant, pour des raisons différentes. Les forces de rupture étaient donc puissamment aux prises, à la mort de l'archevêque Frédéric Temple, en décembre 1902. Balfour, alors premier ministre, donna Cantorbéry et la primatie à Davidson, évêque de Winchester. Davidson lui aurait déclaré : « Certes je suis bien insuffisant, mais je connais les ficelles » — « *I do know the ropes* » —. Il voulait dire que tout son passé l'avait préparé à la conduite politique à tenir entre les tendances et les partis, pour éviter toute rupture. Il y eut cependant des critiques à sa nomination.

« Il se trouva des gens pour écrire ou dire qu'il n'était qu'un opportuniste sans principes et le plus dangereux ennemi que possédât l'Eglise d'Angleterre. »

Mais ce jugement pessimiste fut totalement démenti par ses 25 ans de primatie. Davidson réussit à gagner l'estime de la Haute-Eglise sans perdre celle des autres partis.

« En un sens, dit notre article, les 25 ans de Davidson — 1903-1928 — à la primatie furent les plus importants de l'histoire anglicane, depuis la Restauration. »

Il se produisit une certaine évolution du « libéralisme ». La première question qui se posa fut la suivante : « Un ministre doit-il croire aux miracles ? » Croyants et incroyants furent d'accord pour répondre immédiatement : « Il doit croire au moins aux miracles impliqués dans le Credo ».

Le philosophe Henry Sidgwick, qui avait été ministre, publia une brochure intitulée (en anglais): *Morale du Conformisme ecclésiastique*, dans laquelle il déclarait qu'un ministre qui ne croyait plus à la naissance virginale du Christ devait honnêtement quitter le ministère. T. H. Green soutenait le même point de vue. Mais il ne manquait pas de voix pour soutenir le contraire. En 1898, avait été fondée une association qui devait être appelée un peu après « *Union du pasteur moderne* » — *Modern Churchman's Union* — et qui devait être pour les ministres libéraux, ce que l'*Association ecclésiastique — Church Association* — était pour la basse-église, et l'*Union de l'Eglise d'Angleterre — English Church Union* — pour la haute-église. Et la première de ces associations affirmait maintenir le droit des anglicans libéraux à rester dans le ministère, même s'ils rejetaient la foi dans la naissance virginale du Christ ou dans sa résurrection !

Cet irritant problème était posé quand Davidson devint primat d'Angleterre. Il troubla l'Eglise durant toute sa primatie. A sa mort, l'opinion libérale était tacitement tolérée. Le groupe libéral parmi les ministres anglicans était peu nombreux, mais il comptait de brillants représentants et il avait l'appui du grand public. Davidson était très sensible à cette dernière considération. Pour rien au monde il n'aurait voulu se mettre en froid avec la « bonne société » du club de l'Athénée. Les « modernistes » furent donc traités avec sympathie. Même d'excellents esprits, parmi les jeunes, qui sentaient nettement que l'agnosticisme est une base un peu mince pour la religion, n'osaient affronter le risque de passer pour *unfashionable* — démodés — en affirmant leur foi au miracle ! Davidson n'ignorait cependant pas que d'autres esprits, également distingués, considéraient la foi au miracle comme partie intégrante du christianisme. Mais il ne pensait pas que le modernisme dût être réprimé par des mesures de coercition, comme celle qu'avait prise l'évêque anglican de Worcester, Charles Gore, en 1903, quand il avait exigé la démission du curé de Yardley Wood, Charles Beeby, en raison de son opinion sur les miracles. D'après la haute-église toutefois ceux qui préconisaient la tolérance envers les modernistes n'atteignaient pas la centaine. De part et d'autre on se promettait l'appui de la basse-église, les libéraux exploitant pour l'obtenir l'hostilité à Rome, et les conservateurs de la haute-église, l'attachement de la basse-église à la Bible. Davidson, plus homme politique que théologien, sut manœuvrer entre ces opinions divergentes et éviter toute scission.

L'esprit « moderniste » n'a cessé de grandir depuis cette époque. Sans doute, la *Convocation*, c'est-à-dire l'assemblée épiscopale anglicane, continua de maintenir que les symboles de Nicée et d'Athanase restaient la base de la foi anglicane. Mais aucune mesure effective ne fut jamais prise pour *imposer* ce principe. Le parti libéral se renforça par l'appoint du Dr William Sanday, le plus éminent professeur anglican sur le Nouveau Testament et professeur de théologie à Oxford. Après une longue hésitation, il déclara, en 1914, son abandon de la foi au miracle. Mais il ne fut jamais question de prendre contre lui la mesure appliquée au rév. Beeby, en 1903. L'archevêque rencontra Gore à Bath. Ils s'entendirent sur un compromis appelé « le Concordat de Bath ». Tout en réaffirmant les décisions de la Convocation de 1905, il prenait en « considération » les assertions « provisionnelles » des savants sérieux, ce qui voulait dire qu'on renonçait à sévir contre les ministres modernistes. Quatre ans plus tard, le Doyen de Durham, Dr Hensley Henson, était promu au siège épiscopal de Hereford, en dépit d'un exposé ambigu au sujet de la naissance virginale. Enfin, en 1920, à la sixième Conférence de Lambeth, Davidson obtenait son plus grand triomphe en esquivant toute discussion sur la nécessité de souscrire aux divers « credos ». Le libéralisme obtenait ainsi son quitus. Plus jamais, il ne serait possible de priver un ministre de sa place, pour une question comme celle de la naissance virginale du Christ. Le point final fut mis en 1939 à cette controverse, quand les deux archevêques — Cantorbéry et York — répondant à certaines critiques du rapport de la Commission doctrinale, déclarèrent se contenter de la promesse faite par les ministres en question de ne pas exprimer leurs doutes ou leurs négations du haut de la chaire.

Mais dès lors on se demande comment les Anglisans, de beaucoup les plus nombreux, pour qui ces articles de foi étaient plus chers que leur vie, ont pu être vaincus si aisément par le groupe bien moins fort des libéraux. Pour expliquer cela il faut faire appel à l'habileté manœuvrière du primat Davidson, à son prestige, à l'influence para-

lysante qu'il exerçait sur ses opposants. L'évêque Gore lui-même se laissa retourner. Quant à lord Halifax, alors considéré comme le leader de la haute-église, il estimait curieusement que le modernisme serait plus aisément vaincu « après la réunion avec Rome ». Les tenants de la basse-église, tels que le Dr Wace, alors doyen de Cantorbéry, voulaient bien s'unir à Gore et à lord Halifax, pour protester contre la nomination de Henson à Hereford, mais aussitôt après, ils étaient disposés à s'allier aux « modernistes » pour combattre les « Anglo-catholiques ». Ainsi, les divisions de l'Eglise anglicane favorisaient le modernisme, et la nécessité où se trouvaient les évêques « haute-église » de recourir aux tribunaux civils qu'ils ne reconnaissaient pas comme compétents, les empêchait d'exercer leur autorité. De plus, en sévissant contre les modernistes ou contre les membres de la haute-église, on courait le risque de voir les premiers fonder une secte et les seconds de passer à l'Eglise romaine. Les anglicans redoutaient aussi bien l'une que l'autre conclusion et cela les maintenait dans un *statu quo* plein de malaise et de contradictions. L'épiscopat était divisé et aucune mesure ne pouvait être prise ni contre les ritualistes à l'extrême-droite, ni contre les modernistes à l'extrême-gauche. Il reste que l'Eglise anglicane est travaillée par des « forces disruptives » et qu'une crise peut éclater dans son sein, même en venant d'un autre continent que l'Angleterre.

VIII

Edouard VII et la religion catholique

Dans le même numéro de *Month*, nous voudrions retenir quelques très curieux détails sur les sentiments religieux du roi Edouard VII. L'article est intitulé *Révélations au sujet du roi Edouard VII* et il est signé Shane Leslie.

On sait qu'Edouard VII ne monta sur le trône qu'à l'âge de 60 ans. Très jalouse de son autorité, sa mère, la reine Victoria, qui avait toujours tenu le prince-consort à l'écart des affaires, observa la même politique envers son fils aîné. Quand enfin, il prit le pouvoir, on s'attendait à trouver en lui un roi dilettante, ne sachant à peu près rien de sa tâche constitutionnelle. Il trompa tout le monde, par sa sagesse, sa modération, la profondeur de ses vues, son application à tous les devoirs de la couronne. A sa mort, en 1910, après neuf ans de règne, il fut regretté de tous. Les biographes officiels toutefois ne l'ont pas gâté jusqu'ici. Leurs récits évoluent dans le pompeux et l'insignifiant. Une dame, Virginie Cowles, vient de lui consacrer un ouvrage qui s'attache surtout à sa vie privée et à ce qu'on nomme ses « bonnes fortunes ».

Elevé sans affection par sa mère, le prince s'était tourné de bonne heure vers « les femmes ». La liste de ses partenaires féminins est longue dans le livre. Parmi eux, se trouvent deux femmes mortes dans l'Eglise catholique. L'une d'elles, Marguerite Wheeler, fut l'héroïne d'un épisode intime qu'il eut le bon goût d'apprécier. Comme il insistait un jour pour l'entraîner dans ses appartements privés, il eut ce mot :

— Ma réputation n'en souffrira pas !
— Mais la mienne, dit-elle, en souffrira beaucoup !

Et elle demanda, en souriant, à se retirer. Quand elle mourut, ses funérailles eurent lieu à l'église catholique de Chelsea. Il ne s'y trouva qu'une maigre assistance d'amis. Comme la messe commençait, on entendit les signaux du carrosse royal. Le prince — il n'était encore que prince de Galles — entra et resta jusqu'à la fin de l'office. Mais la presse, selon le style de l'époque, ne souffla mot de sa présence.

Edouard n'était pas du tout insensible à la foi religieuse. On l'avait élevé sans doute dans l'anglicanisme le plus étroit. On alla jusqu'à lui interdire de fréquenter lors Halifax, parce qu'il était trop « haute-église ». Mais il arriva ceci : en 1872, le prince fut atteint de la typhoïde et on put craindre pour ses jours. Halifax eut la pensée étonnante de réclamer les prières de Pie IX. Le pontife acquiesça avec empressement et le cardinal Manning écrivit, à ce sujet, une lettre qui fut glissée sous l'oreiller du prince. Celui-ci reçut comme une bénédiction la certitude que le pape priait pour lui. Lord Halifax a toujours cru que cet encouragement avait donné à la maladie un tour favorable. Ce qui est sûr, c'est que la nouvelle de la guérison du prince fut saluée par un enthousiasme populaire si délirant que le parti républicain, alors représenté par Joe Chamberlain et Charley Dilke, se sentit contraint de renverser sa position. Chamberlain et Dilke devinrent ministres et défenseurs du trône. Il y avait eu à la cathédrale St-Paul un « *Te Deum* d'Etat » de reconnaissance.

La politique religieuse d'Edouard VII devait être bien différente de celle de sa mère. Il fut un ami de l'Irlande, un ami surtout de la France, un champion de l'égalité des droits pour les catholiques du royaume. Il protesta contre les « stupides serments » d'allégeance protestante inclus dans les cérémonies du couronnement. Et il rendit à Léon XIII, en 1903, une visite d'une haute dignité, en contraste frappant avec celle du Kaiser, qui fut surtout spectaculaire et sommaire.

Les échos religieux lui ont prêté quelque chose de plus qu'une royale politesse. Il cultiva deux amitiés personnelles avec deux prêtres catholiques, le rév. Bernard Vaughan et l'abbé de Tepl en Autriche. Ce dernier était propriétaire des eaux de Marienbad, qui se révélèrent bénéfiques pour le souverain. Edouard VII fut son hôte à Marienbad et l'invita à venir le voir à Buckingham Palace. Le roi ne manqua jamais les occasions qui se présentèrent à lui d'assister à la messe. S'il était à Marienbad, au jour de l'anniversaire de l'empereur François-Joseph, il assistait à la messe. Il prit part aussi à l'office de *Requiem* pour le roi de Portugal, à la Place St-James. Et il se tenait toujours dans le sanctuaire, dans une attitude parfaitement en harmonie avec le profond respect qu'il avait pour la religion catholique.

Après sa mort, des rumeurs coururent selon lesquelles il se serait converti. Mais s'il y eut quelque cérémonie en ce sens, elle resta secrète. Officiellement il resta anglican. Après tout, son meilleur ami, Sir Ernest Cassel se déclara crypto-catholique, quand il fut invité à prêter serment pour le Conseil privé du roi. Le P. Fr. Forster, qui fut chapelain des gardes irlandais, avait coutume de

raconter qu'il avait souvent l'occasion d'être appelé à porter le Saint-Sacrement à Marlborough House, quand les invités catholiques du prince avaient besoin de ses services. Chaque fois, le prêtre trouvait les portes grandes ouvertes et il était accueilli sur le seuil, en un silence respectueux, par le prince et la princesse, alors qu'il se rendait dans les appartements de l'invité catholique pour lequel on l'avait mandé.

Parmi ces amis du prince, il faut signaler le portugais marquis de Soveral, gradué de Louvain. Le roi n'eut aucun ami parmi les évêques anglicans. Ses interlocuteurs préférés, dans le domaine religieux furent ceux qu'on a dit plus haut : le jésuite Vaughan, et l'abbé de Tepl, abbaye de Prémontré. Il est vrai que l'abbé savait ménager à son hôte royal, quand il venait en Bohême, à Marienbad, pour y faire une saison, de magnifiques parties de chasse, dans les propriétés de l'abbaye. Les bons moines y servaient sans doute, sans scrupule, de rabatteurs. L'auteur de l'article conclut avec humour que « cet Ordre admirable devrait bien être transplanté en Angleterre, car il provoquerait sûrement des conversions dans les comtés et conviendrait à un grand nombre de néophytes à la recherche de leur vocation » !

Une vie intégrale d'Edouard VII reste à écrire.

IX

Planification des naissances en Chine

Le P. Léon Trivière entame dans le *Bulletin de la Société des Missions étrangères de Paris,* édité à Hong-Kong (janvier 1957), une étude approfondie sur la *Planification des naissances en Chine.* Le problème est d'autant plus intéressant que la Chine compte un quart des habitants de la planète et que l'avenir du monde dépend, dans une large mesure, de ce qui se passe en Chine. Nous nous bornons, ici, à quelques notes sur l'étude indiquée.

L'histoire du *Birth Control* en Chine comprend trois périodes. A ses débuts, notamment à partir de 1922, le mouvement revêt des allures agressives, revendicatrices, libératrices. Il prétend émanciper la femme chinoise. A partir de 1930, il affecte une forme scientifique, il se donne comme un programme démographique et économique. Il demeure, du reste, purement privé et n'a de prise que dans les grandes villes. Il est considéré comme contraire à la politique de Chang-Kaï-Shek. Enfin, à partir de 1954, il a pris un caractère officiel, généralisé. Il jouit de l'appui du gouvernement et de la grande presse, il cherche à gagner les jeunes, et il vulgarise les pratiques anticonceptionnelles, multiplie même les cliniques de birth control.

Quelle a été la réaction du peuple ? Au début, le malthusianisme provoque une résistance considérable fondée sur les principes moraux traditionnels. En Chine, avoir une descendance est regardé comme un acte de piété filiale. Les chants traditionnels ont toujours glorifié les familles nombreuses. La femme stérile passe pour un être raté. Le culte des ancêtres comporte le devoir d'avoir des enfants, beaucoup d'enfants. Pour assurer la succession au trône, les anciens donnaient à l'empereur un minimum de 120 femmes, ce qui était pousser bien loin la sollicitude ! L'idéal, pour une famille, était le suivant : « Sept enfants, cinq garçons et deux filles ».

Bien plus, il existait en Chine de nombreux centres de pèlerinage dans lesquels on pouvait se procurer à bon marché des « nattes de postérité », afin d'avoir de nombreux enfants.

Ce fut surtout Margaret Sanger, une Américaine, qui déclencha en Chine, comme ailleurs, une violente campagne pour le *birth control.* Elle vint en Chine en avril 1922, afin d'y propager ses idées, surtout à Peking et Shanghaï. Elle y trouva la lutte déjà engagée entre les partisans des familles nombreuses et les malthusiens. L'un de ces derniers était le chinois Pi Hui.

> « Quand donc, écrivait-il en janvier 1922, aurons-nous effacé de notre cerveau ce principe qu'il faut des enfants, beaucoup d'enfants et le plus tôt possible ? »

Un autre auteur note avec véhémence qu'il faut équilibrer les naissances avec les ressources du pays, que l'Etat devrait intervenir pour limiter la natalité et la proportionner aux besoins et possibilités du pays. Margaret Sanger poursuivit sa campagne, qu'elle considérait comme une mission religieuse à elle confiée. Le 30 avril 1922, dans une conférence à Shanghaï, elle proclamait ceci :

> « Quand une femme connaît les moyens d'obtenir ou d'empêcher la conception, la production des enfants devient pour elle chose libre et réfléchie, pour le plus grand bien de la famille et de la société. »

Elle exposait ensuite que les enfants ne doivent être procréés que dans la mesure où on sait qu'on pourra les élever comme il convient. Les enfants des prolétaires inconscients, que sont-ils ? Des incapables et des miséreux. La restriction de la natalité est donc une exigence de l'état de civilisation. Cet état demande que, dans certaines choses, au lieu d'agir selon la nature, on agisse contre elle. Si l'on n'y veille pas, l'humanité retombera dans la barbarie. Pour les tarés qui ne veulent pas s'abstenir des activités sexuelles, Margaret Sanger n'hésitait pas à préconiser la castration ou l'ovariotomie, ou encore la stérilisation par les rayons X. Pour les autres, elle proposait trois remèdes, sans faire de distinction de moralité entre les trois : 1° emploi d'appareils contraceptifs ; 2° abstention des rapports sexuels ; 3° cohabitation limitée à la période de stérilité. Et en guise de conclusion, elle faisait appel aux éducateurs, maîtres d'école, écrivains, moralistes et savants pour mener, dans le sens indiqué, une propagande aussi intense que possible. Elle dénonçait comme nuisibles les « efforts faits par les chefs des Eglises chrétiennes pour persécuter et faire proscrire l'idée du birth control ». Margaret Sanger exposait aussi, avec autant de détails que de complaisance, les théories de Malthus proposées, en 1798, reprises et complétées en 1807. Malthus, à la vérité, ne conseillait que des moyens légitimes et moraux, mais il ne fut pas suivi. Il est donc nécessaire d'aller plus loin que lui et de faire entrer en ligne même les moyens déclarés illégitimes par les religions, pourvu qu'ils soient efficaces. La Société néo-malthusienne, favorisée par les spirites, Charles Bradlaugh et Annie Besant, puis par les socialistes Rosa Luxembourg et Clara Zetkin, au congrès socialiste de 1913 à Berlin, ne voulut plus

rien savoir de la distinction entre méthodes morales et immorales. Tout se ramenait à ceci : la grève de la procréation. Margaret Sanger faisait aussi appel à son expérience d'infirmière, et déclarait que les classes riches ont depuis longtemps appris à limiter les naissances. Seules les classes pauvres et ignorantes sont encore victimes soit des instincts de la nature, soit des préjugés religieux. Enfin, elle s'élevait avec vigueur contre les théologiens catholiques, parce qu'ils condamnent l'avortement au même titre que l'enfanticide.

Les résultats de cette propagande effrénée ne furent pas, à beaucoup près, aussi abondants qu'elle l'avait espéré. Elle se fit traiter par les paysans chinois de « sauvagesse aux cheveux roux ». Elle fut, au total, peu écoutée. Les écrivains chinois qui ont parlé d'elle reconnaissent qu'elle heurtait gravement les sentiments traditionnels du peuple chinois :

« Par ses conférences, dit l'un d'eux, Margaret Sanger voulut soulager la misère des femmes pauvres. Elle ne remarqua pas que ce qu'elle leur conseillait blessait au vif notre moralité et tuait la racine même de notre nation. »

Dans un autre article, on nous dira ce qui s'est produit depuis cette campagne avortée sur l'avortement. Il n'est pas douteux que l'accroissement prodigieux de la population chinoise, tout comme celle du Japon, constitue l'un des problèmes les plus graves d'aujourd'hui. Qui l'emportera finalement des peuples qui n'enfantent plus ou peu et les peuples restés féconds et prolifères ? Et quel est sur tout cela le « jugement de Dieu » qui sera le « jugement de l'histoire » ?

X
Pie XII et la France

Le grand recueil qui a pour titre *Nouvelles de Chrétienté* (ou *Civitec* : Civilisation et technique) a consacré son numéro entier du 18 janvier 1957 à ce sujet : *Le pape Pie XII et la France*. Ne pouvant analyser par le menu toutes les pièces de ce volumineux dossier de 64 pages in-4°, nous voudrions du moins en indiquer la richesse.

Dans un préambule très juste et très sobre, il nous est dit que « nos raisons d'aimer, de vénérer, d'écouter le pape de Rome ne sont point sujettes à ce que l'on appelle maintenant le phénomène de la déstalinisation. Elles sont de nature religieuse et doctrinale. Le Pape, quel qu'il soit, est le Vicaire du Christ et le Père commun des fidèles.

Mais si cela est essentiel, il n'est pas sans intérêt pour une nation catholique comme la France de recueillir les marques de sympathie que le pape lui a prodiguées, tout au long de sa carrière. Peu de papes ont autant écrit que Pie XII. Il n'en est point surtout qui aient aussi volontiers fait usage de la langue française. Par exemple, en cette année 1956, qui apporta au Souverain Pontife des épreuves de santé si redoutables, il trouva moyen de publier 140 documents, sur lesquels 52 au moins étaient en français. Les autres, dans l'ordre décroissant de fréquence étaient en italien, espagnol, latin, anglais et allemand. On a même vu le pape s'adresser en français aux 400 membres italiens du congrès national d'anatomie, ou encore aux athlètes de l'olympiade de Melbourne.

Cela dit, le dossier ici présenté, s'ouvre par le discours à Notre-Dame, du cardinal-légat Pacelli, le 13 juillet 1937, discours dont il disait, non sans fierté, qu'il lui avait donné à lui-même « la plus grande émotion de sa vie ». Ce discours nous est donné in-extenso avec ses trois parties : *Orate, fratres, — Amate, fratres, — Vigilate, fratres.* C'étaient, disait le cardinal-légat, les trois choses qu'il entendait s'exprimer dans les échos de l'antique église de Notre-Dame : « voix de Clovis et de Clotilde, voix de Charlemagne, voix de saint Louis surtout, ...voix des grands docteurs de l'Université de Paris, des maîtres dans la foi et la sainteté. » A plusieurs reprises, Pie XII devait, dans la suite, rappeler et confirmer son discours de 1937.

Tournons les feuillets, nous rencontrons les consignes données pour la France, à Mgr Théas en décembre 1944, puis le « message de la « Libération », suivi d'un avis paternel sur « les désordres de l'épuration », avis qui, malheureusement, ne furent pas très bien écoutés.

Dans les feuillets suivants, on trouvera toute une étude sur « le Pape et la France pendant la Guerre ». On y voit la preuve que, même aux plus mauvais jours, Pie XII ne consentit jamais à désespérer de la victoire finale de la France. Et quand la terrible crise fut terminée, dans le sens qu'il avait annoncé, recevant M. J. Maritain, nouvel ambassadeur de la France au Vatican, le 10 mai 1945, Pie XII disait :

« Trop essentiel, trop précieux est le rôle qui revient à la France dans l'établissement d'un ordre pacifique — aussi bien du continent européen que de la grande communauté des nations — pour que Nous ne souhaitions pas ardemment la voir émerger toujours davantage de la ruine où la guerre l'avait précipitée et élever de nouveau sa voix dans l'élaboration d'une Europe nouvelle, dans la restauration d'une culture chrétienne, selon la doctrine sociale catholique. »

Au sujet des agitations qui troublent en ce moment l'Algérie, il est touchant de recueillir ensuite les encouragements et les conseils de Pie XII, déjà le 7 mai 1939, à l'occasion du XII^e Congrès eucharistique d'Alger, puis le 13 février 1956, en recevant une société sportive d'Oran.

Bien des fois, le pape a eu d'autre part à glorifier le zèle missionnaire de la France, à travers les âges. Relevons particulièrement parmi les nombreux textes qui ont été réunis par *Civitec*, les déclarations récentes de Pie XII aux catholiques de France, publiées par *la Croix* du 2 octobre 1956 :

« Dites à nos chers fils que l'Eglise et son pauvre Chef connaissent leurs angoisses, leurs doutes, les problèmes qui les inquiètent.

Que le pape les aime d'un amour d'autant plus ardent et paternel qu'Il les sait dans la peine,

Qu'Il est anxieux de les aider, anxieux de faire parvenir le message de salut aux multitudes qui l'ignorent,

Qu'Il s'occupe sans cesse de la question sociale,

Qu'Il aime d'un amour spécial la France, comme Il l'a montré, même tout récemment, dans un message où Il mit tout son cœur, mais qui n'est pas parvenu à la connaissance de la plus grande partie du peuple français,

Qu'Il désire la prospérité, le bonheur, la grandeur de leur patrie,

D'autre part, le pape a le devoir de garder et de défendre la pureté et l'intégrité de la doctrine et de la morale catholiques. *Depositum custodi !*

Courage, chers fils, travaillez avec ferveur, ayez confiance dans la protection divine, recevez notre paternelle bénédiction et qu'elle répande sur vous les grâces les plus choisies et les plus fécondes. »

Si nous avons cité ce passage en son entier, c'est parce qu'il nous semble bien donner le ton général des manifestations pontificales à l'adresse de notre pays.

On apportera aussi une attention particulière aux pièces du dossier comportant un « avertissement à la théologie nouvelle ». Ce fut d'abord, le 17 septembre 1946, un avis donné à la XXIX[e] Congrégation générale des Jésuites. Le pape y recommandait le maintien jaloux des grandes certitudes du dogme catholique, la nette distinction « entre le certain et le ferme — d'une part — et ce qui est avancé avec conjecture » — d'autre part.

« Qu'une main amie soit tendue à ceux qui errent, disait le pape, mais que, pour les erreurs d'opinion, on n'ait aucune indulgence. »

Avis analogues aux PP. Dominicains. Puis Encyclique importante *Humani generis,* du 12 août 1950, dirigée clairement contre une sorte de néomodernisme.

Parmi les documents encore cités, signalons de nombreux textes concernant les Saints et Saintes de France, et notamment ceux de Cluny, le grand saint Bernard, le « très saint roi de France, Louis IX, seul des princes chrétiens... », sainte Jeanne d'Arc. On notera au passage que ce fut justement le message concernant Jeanne d'Arc, en juin 1956, dont Pie XII se plaignit qu'il n'était pas parvenu à la connaissance de tous les Français, bien qu'il y eût mis « tout son cœur ». Ce message est donné ici intégralement.

Un texte concerne le conflit entre le pape Innocent XI, récemment béatifié et le roi Louis XIV. Pie XII souligna qu'en ce conflit, Innocent XI n'avait nullement cédé à un sentiment anti-français, mais qu'il défendait simplement les droits de l'Eglise, comme c'était son devoir. Les pages de ce document sont à lire attentivement.

Arrêtons ici cette énumération. Elle donne suffisamment, nous l'espérons du moins, l'idée de la multiplicité des interventions du pape en rapport avec la France et le sens général de ces interventions. Pie XII n'avait pas à louer indistinctement tout ce qui était français, mais la matière ne manquait pas non plus à ses éloges, et nulle voix n'était plus autorisée que la sienne pour les prononcer.

Signalons en terminant, au numéro du 4 janvier 1957, du même recueil *Civitec,* un texte très important intitulé : « *Le prolétariat des villes et le sentiment religieux* ». On sait qu'il y a là une des plaies les plus douloureuses de notre vie spirituelle nationale.

XI

Une thèse de doctorat sur Victor Hugo

La bibliographie de Victor Hugo est immense. Il suffirait, pour s'en rendre compte, de parcourir la liste d'ouvrages consultés qui sont énumérés dans la thèse toute récente de M. Paul Savey-Casard, professeur de Droit criminel aux Facultés catholiques de Lyon, qui porte le titre suivant : *Le Crime et la Peine dans l'œuvre de Victor Hugo* [1].

Suivant l'usage, ce fut par la petite thèse que les débats commencèrent. *Claude Gueux* est un petit roman de Victor Hugo, en prose. Il ne compte guère que 30 pages, dont M. Savey-Casard donnait une édition critique, précédée d'une substantielle Introduction de 80 pages. Dans ce roman, Hugo prétendait raconter la vie *exacte* d'un criminel, qui fut exécuté à Troyes, en 1832. M. Savey-Casard, armé d'une solide formation historique et plus encore d'une science de juriste très avertie, a voulu nous dire ce qu'il faut penser du mot « exact » employé par Victor Hugo. Il est allé consulter sur place les archives de l'Aube, de la Côte-d'Or et de la Saône-et-Loire. Pourquoi ces divers départements ? Parce que Claude Gueux — au nom si suggestif ! — avait eu un passé agité et qu'il avait subi maintes condamnations. Reconstituant, à la manière d'un juge d'instruction, la carrière de ce meurtrier, il a pu établir que sa vraie vie était toute différente de celle que Victor Hugo a retracée. Il faut voir, dans l'Introduction de la thèse, les preuves décisives du sans-gêne avec lequel le poète-romancier a traité son sujet. Sur ce point, le jury d'examen a été unanime. M. Fabre a même laissé entendre que le candidat aurait pu être plus sévère encore pour Hugo. Au moins, pouvait-on penser que le poète avait créé un personnage original. Il n'en est rien. Il n'a fait aucun effort réel d'invention. Il a d'une part refusé de voir les documents et de s'en tenir à la simple réalité, et d'autre part il a fait de Claude Gueux un mannequin romantique et artificiel, peu vivant en somme. La vérité, s'il avait su s'y arrêter sans chercher ailleurs, eût été plus émouvante.

Dans sa thèse principale, M. Savey-Casard a voulu étudier l'évolution mentale de Victor Hugo en face de ces deux faits sociaux complémentaires : le crime et la répression, le crime et la peine. Cette évolution s'est faite dans le sens de celle du romantisme social. Victor Hugo, qui fut l'écho de son siècle, a été attiré, d'un bout à l'autre de sa carrière par ces questions de droit pénal qui passionnaient ses contemporains. Il est probable qu'il a été influencé par les *Soirées de Saint-Pétersbourg,* parues en 1821, puis par les théories *saint-simoniennes,* sans doute aussi par Ballanche et Lamartine. Il s'est épris de pitié et parfois même d'une sorte de culte d'artiste pour le criminel, tout au moins pour le criminel pittoresque. Il y a dans le poète un *philosophe humanitaire.* Mais en toute justice, il faut reconnaître qu'il a

[1] P. Savey-Casard. **Le Crime et la Peine dans l'œuvre de Victor Hugo.** In-8, 420 p., 1.500 + t. l. — **Claude Gueux.** Edit. critique ; in-8, 110 p., 500 fr. + t. l. — Paris, Presses Univ. de France, 1957.

La soutenance de thèse se déroula, en Sorbonne, le samedi 26 janvier 1957. Le jury était composé de la manière suivante : M. Pintard, président du jury et, rapporteur de la petite thèse, — une édition critique du *Claude Gueux,* de Victor Hugo —, M. P. Moreau, rapporteur de la thèse principale, MM. Dedeyan, Castex et Fabre, professeurs à la Sorbonne. La discussion avait pour cadre l'amphithéâtre Quinet. Elle fut longue et animée, car, en englobant une suspension de 20 minutes, elle dura bien près de 6 heures : de 13 h. 30 à 19 h. 15.

essayé de s'informer, d'observer, de savoir à quoi s'en tenir. Il a visité les prisons dans l'intention d'inspirer une loi qui en réformerait les abus ou les insuffisances. Il a tenté parfois d'arracher au Parlement et aux chefs d'Etat des décisions de pardon pour les coupables, et de travailler au relèvement d'un malfaiteur. Sur toute cette action de Hugo, la thèse de M. Savey-Casard donne des détails peu connus et d'un extrême intérêt.

A la soutenance, une question a été soulevée, autour de laquelle les membres du jury ont été plus ou moins divisés. Il s'agissait de savoir si l'intervention d'un juriste dans le domaine de l'histoire et de la littérature avait de véritables avantages. Le juriste, en effet, a une optique spéciale. Sa manière d'aborder les problèmes littéraires et historiques est par conséquent assez éloignée de celle qu'on emploie d'ordinaire.

Dès l'abord, on constate cette différence, chez M. Savey-Casard, dans le choix même du plan de son exposé. Un historien aurait suivi l'ordre chronologique. Pour l'histoire, en effet, le temps fait corps avec les événements. Une pensée comme celle de Hugo a été constamment influencée par le temps, c'est-à-dire par l'évolution des idées au sein desquelles Victor Hugo était plongé. Or, l'auteur de la thèse, lui, a choisi un plan logique et non chronologique. Dans une première partie, il étudie « le Crime dans l'œuvre de Victor Hugo » et naturellement, ici, il réintroduit l'ordre chronologique, pour montrer ce que Hugo a pensé du Crime, aux diverses époques de sa longue carrière. Dans une seconde partie, il sera question du « Criminel dans l'œuvre de Victor Hugo », dans la troisième et dernière partie, de « la Peine dans l'œuvre de Victor Hugo ».

L'un des membres du jury, M. Moreau, rapporteur de la grande thèse, a critiqué l'ordre ainsi adopté. Il s'est demandé si la voix d'un juriste devait être entendue dans un débat autour d'un grand poète. Il estime, quant à lui, qu'il y a trop de différence entre les méthodes de l'historien et du littérateur et les méthodes juridiques, pour qu'un contact utile puisse exister entre les unes et les autres. Mais tel ne fut pas l'avis des autres professeurs formant le jury. La discussion se poursuivit entre eux tout autant qu'entre le jury et le candidat. La majorité des juges était d'avis que la diversité des points de vue ne peut que profiter à l'intelligence totale d'un sujet. C'est ainsi, dirions-nous de notre côté, qu'un sujet d'histoire peut gagner beaucoup à être envisagé par un théologien, dont les manières de voir sont souvent si distinctes de celles du simple antiquaire ou de l'historien pragmatiste, pour parler comme Polybe.

M. Castex, en particulier, qui semblait annoncer des critiques assez serrées de la thèse, s'est borné à signaler quelques détails, mais s'est ensuite prononcé très fermement en faveur de l'opportunité d'une discussion juridique autour du problème posé. Selon lui, et nous serons sans peine d'accord avec le savant professeur, M. Savey-Casard, parce qu'il est spécialiste du droit criminel, a su placer l'œuvre de Hugo, dans un éclairage nouveau et c'est le principal mérite de son travail si consciencieux et si approfondi.

Une conclusion à retenir de ce débat si prolongé et si instructif, c'est que l'œuvre de Hugo demeure, en notre vingtième siècle, toujours bien vivante et pleine d'enseignements. Tous les amis du poète, et ils sont nombreux, auront plaisir et profit à connaître les thèses de M. Savey-Casard, qui font grand honneur à la Faculté libre de Droit de Lyon. Nous n'étonnerons personne en disant que le candidat fut proclamé Docteur ès-lettres avec la mention très honorable. Et nous demandons qu'il nous soit permis, comme à son ancien maître, de lui offrir ici nos très chaleureuses félicitations [2].

L. CRISTIANI.

[2] Les thèses de M. Savey-Casard sont en vente aux Presses universitaires de France, 108, Bvd St-Germain, Paris-VI^e, aux prix suivants : grande thèse : 1.500 fr. + taxe locale ; petite thèse : 500 fr. + t. l.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Petit Bréviaire. — (11,5 × 17). — **Anvers. Editions Gottmer, 1955. — Dépôt : Paris, S.D.E.C.**, 23, **rue Visconti-6^e.**

Ce *Petit Bréviaire* (pas d'autre indication au titre du livre) totalise 1952 p. dans un volume (12 × 17,5) qui, relié toile, est épais de 33 ^{mm}. D'une très belle impression, noir et rouge, il est orné de cinq illustrations en noir, empruntées à la Bible de St-Paul, à Rome (IX^e siècle), dont l'explication fort utile est donnée p. [227] - [228]. Texte et rubriques sont tous en français. Il porte en tête une lettre élogieuse du cardinal Feltin et une autre (1952) de Mgr Montini, alors substitut à la Secrétairie d'Etat. Celle-ci s'adressait à la première édition, en langue hollandaise.

Il a été composé par le R. P. Stallaert, rédemptoriste, et par des Pères Prémontrés de Berne. Leur but a été de faire participer les fidèles, les frères lais et les religieuses, à la prière officielle de l'Eglise, en leur en donnant un abrégé traduit en français.

Toutes les Heures canoniales sont représentées par un abrégé. Matines n'a qu'*un seul* nocturne, composé de trois Psaumes (ou trois divisions de Psaumes) et trois Leçons, tirées de l'Ecriture, des homélies, et parfois une très brève notice biographique du Saint honoré ce jour-là. (Seul l'Office des Défunts est reproduit intégralement). Les antiennes et les hymnes sont abrégées ; mais les capitules et oraisons sont données en entier. Un système de feuilles volantes et un « *Guide liturgique* » (Ordo) est publié périodiquement, pour la France.

Cet ouvrage ne saurait nullement se substituer à un bréviaire pour les prêtres et les religieuses tenues au grand office. Mais il constitue un manuel de piété liturgique qui convient bien à ceux pour qui il a été composé.

L'exécution matérielle : papier, caractères, et même reliure ne mérite que des éloges.

S. Exc. Mgr BLANCHET. — **Absence et Présence de Dieu.** — **In-8 de 208 p., 400 fr.** — Paris, **Spes, 1956.**

Ces conférences ont été données à Notre-Dame pendant le Carême de *1956*. En voici le sujet : 1° Dieu est présent dans le monde par son Eglise ; 2° la

science n'est pas l'explication dernière des choses : il faut remonter jusqu'à Dieu ; 3° la technique ne doit pas avilir l'homme ni l'écarter de Dieu ; 4° les athées modernes qui veulent mettre l'homme à la place de Dieu ignorent à la fois Dieu et le vrai humanisme ; 5° la religion chrétienne n'est pas un fait historique périmé : son histoire révèle l'intervention et la pédagogie divines dans le monde ; 6° Dieu est la vie de l'âme.

Ces conférences sont aussi riches de doctrine que simples de style. Elles constituent une excellente réponse aux diverses formes d'athéisme contemporain. A recommander vivement à tous lecteurs.

A.-M. CARRE, O. P. — **L'Eglise s'est-elle réconciliée avec le théâtre ?** — In-8 de 116 p., 300 fr. — Paris. Edit. du Cerf, 1956.

L'auteur est aumônier de l'Union Catholique du Théâtre et de la Musique. Au cours de ses conférences de 1954-1955 aux artistes, il eut à traiter des rapports entre l'Eglise et le théâtre. Les lecteurs de *la Vie Intellectuelle* en ont eu l'écho. Il reprend et développe ici les mêmes idées. Après une brève histoire de la position de l'Eglise à l'égard des comédiens, il discute les objections de Bossuet et analyse finement, du point de vue psychologique et moral, les répercussions de l'engagement de l'artiste dans ses rôles successifs. Enfin il décrit d'expérience la manière d'introduire les artistes à la pratique religieuse ainsi qu'à la ferveur spirituelle.

Ces pages intéressantes sont accessibles à tous lecteurs cultivés. Elles seront utiles surtout aux artistes et aux prêtres qui sont en relation avec eux.

Marcel CLEMENT. — **Le Chef d'Entreprise.** — In-8 de 200 p., 500 fr. — Paris, Nouvelles Edit. Latines, 1956.

L'auteur, professeur de doctrine sociale à l'Ecole du Chef d'Entreprise du Centre Français du Patronat Chrétien (C.F.P.C.), présente les grandes lignes d'une déontologie patronale. Il s'inspire constamment des enseignements du Saint-Siège ; les plus récents messages ou discours de S. S. Pie XII sont heureusement groupés en fin de volume. Plusieurs chapitres et des pages méditatives font le raccord entre la déontologie et la spiritualité ; toute la mission du chef d'entreprise est ainsi inspirée et dirigée par sa vie théologale. Une vie intérieure profonde apprend au chef d'entreprise à se dégager des points de vue trop exclusivement économiques ou techniques, à dominer les raidissements passionnels, à s'ouvrir avec sympathie aux aspirations de ses collaborateurs.

La perspective générale de cet essai est l'entreprise privée à direction personnelle, où le patron est à la fois le principal propriétaire (sinon le seul) et le directeur (donc travailleur au sens éminent). Dans cette perspective se précise la conception de l'autorité, fondée non sur la propriété des choses, mais sur une responsabilité dans une solidarité humaine. Autorité garde une résonance de paternité, à l'instar de la Paternité divine qui gouverne des hommes pleinement libres ; cette paternité n'est donc pas à confondre avec le paternalisme, qui en est la caricature, tandis que « l'esprit technique » en est l'oubli. Le problème de la promotion ouvrière est abordé avec franchise et générosité allant de pair avec la prudence ; d'aucuns lui reprocheront de ne pas être assez sensible à certaines revendications ouvrières, fondées non certes sur les exigences du droit naturel, mais sur un désir d'aboutir à une société plus fraternelle ; ces pages sont d'ailleurs à compléter par maints autres passages, p. ex. sur les « réalisations communautaires dans l'entreprise » (p. 65-66) et sur l'organisation professionnelle (p. 207-

Cet ouvrage se place dans la ligne des directives de Pie XII pour sauvegarder l'entreprise privée comme facteur de progrès et de responsabilité personnelle, à l'encontre des forces anonymes dépersonnalisantes (argent, masses ou puissance politique).

Outre sa valeur d'enseignement, ce livre possède, on peut le dire, le caractère d'un témoignage. Il révèle la transformation qui est en train de s'accomplir dans certains milieux patronaux, sous l'influence de l'Evangile vécu. Nous lui souhaitons une large diffusion qui contribuera à ce renouveau.

M.-Th. LAUREILHE. — **Saint Dominique et ses fils.** — In-8 de 288 p.. 750 fr. — Paris, Fayard, 1956.

Ce livre paraît dans la collection « Textes pour l'histoire sacrée », dirigée par Daniel-Rops, qui en a écrit l'introduction. L'auteur, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, a réuni ici un grand nombre de textes primitifs relatifs aux origines de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Une première partie a pour objet S. Dominique (sa vie, sa mort, son œuvre, ses miracles); la 2e fait connaître les premiers compagnons du saint et ses premiers successeurs : le Bx Jourdain de Saxe, S. Raymond de Pennafort, Jean le Teutonique, Humbert de Romans, ainsi que les premières religieuses dominicaines ; la 3e partie traite de la vie dominicaine au XIIIe siècle : vie conventuelle, religieuse, apostolique, missionnaire ; l'Inquisition, les relations avec les Franciscains.

Mlle L. a cherché « dans bien des cas l'anecdote pittoresque et vécue plutôt que le texte législatif plus ou moins observé » (p. 17). Il en résulte que son recueil est de nature à intéresser un très grand nombre de lecteurs.

Mais ce souci a peut-être nui à la valeur historique de l'ensemble. Ainsi elle utilise volontiers des sources qu'elle sait pertinemment suspectes de contenir des légendes (p. 22 et passim). Il est vrai que cette documentation, quand on sait en apprécier la valeur exacte, contribue à faire connaître le Moyen Age tel qu'il était ; et par ailleurs Mlle L. note justement que les textes relatifs aux origines de l'Ordre de S. Dominique sont en général beaucoup plus sûrs que ceux qui nous parlent de S. François.

Il est dommage toutefois qu'on donne comme authentique une bulle d'Honorius III (p. 74), alors qu'il semble démontré depuis peu qu'elle est l'œuvre d'un faussaire.

Enfin nous regrettons de ne trouver à peu près rien sur le rôle des Frères Prêcheurs dans les Universités et sur les violents conflits qui en résultèrent.

Casimiro REKLAITIS, M.I.C. — **Il servo di Dio Giorgio Matulewicz - Matulevicius** (1871 - 1927). Profilo biografico. — 52 p. (12×17) — Roma, Libreria cattolica italiana, 21, Via dei Lucchesi, 1955.

Né en Lithuanie, le P. M. réforma l'Ordre des « Clercs Réguliers de Marie » (1909) et assura sa prospérité, fonda la Congrégation des « Sœurs des pauvres de l'Immaculée Conception » (1918), fut nommé évêque de Vilna (1918) qui devint archevêché, vint à Rome (1925) où il reçut le titre d'archevêque « titulaire » d'Adulis, travailla à la conclusion du Concordat entre la Lithuanie et le St-Siège.

La cause de béatification de ce serviteur de Dieu fut introduite en mai 1953. C'est le Postulateur Général, Mgr Reklaitis, qui a écrit ce premier et bref portrait ; il sera suivi, plus tard, d'une biographie complète. Mgr Matulewicz y sera montré dans son activité en Lithuanie, russe et libre, en Pologne, à Rome, en Suisse, aux Etats-Unis Dès maintenant des faveurs tenues pour miraculeuses sont dues à son intercession.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu du R. P. Volken, la lettre suivante :

Après avoir accueilli favorablement notre article publié dans la revue « *Marianum* » en 1956, où nous nous prononçons en faveur d'une souffrance analogique de Marie au ciel, l'*Ami du Clergé* prend, le 15 novembre 1956, p. 691-692, par l'intermédiaire de M. l'abbé A. Michel une position plutôt négative contre notre thèse. Notre intention n'est pas d'entrer ici dans des détails qui appelleraient des observations ; mais nous tenons à relever une erreur d'interprétation qui porte sur l'ensemble et permet une réfutation facile de toute une partie de notre exposé. En voici le texte :

— « L'A. pose comme fondement de sa thèse qu'avant la résurrection générale les bienheureux ne sont pas encore complètement arrivés au terme... l'argument général sur lequel l'A. établi sa thèse est inopérant en ce qui concerne la Sainte Vierge « qui par son Assomption est corps et âme au ciel » (691).

Or dans notre article *il n'y a pas d'argument général* qui servirait de fondement à notre thèse. Ce que la critique appelle ainsi est pour nous un argument d'un autre ordre. Nous l'avons consciemment souligné en introduisant cet argument ; « Ici, écrivons-nous, *un travail de déblayage et de préparation* s'impose avant de fournir les preuves positives en faveur de notre explication. Ce travail est presqu'aussi important que la partie constructive de l'argumentation » (431). Il s'agissait d'enlever les graves obstacles qui provenaient d'une habitude de ne considérer dans ce problème qu'un seul point de vue : la vision béatifique règle tout.

Les notes critiques ne mentionnent d'ailleurs, dans l'argument en question, que la résurrection générale ; nous ajoutons plusieurs fois le jugement dernier (p. ex. p. 432, 436). Simplification essentielle et destructrice dans le cas.

Ce n'est pas tout. Ce que nous venons de dire reçoit sa pleine confirmation par le *seul argument* sur lequel repose notre thèse. Après avoir accumulé des autorités comme « preuves positives » nous les réunissons pour en former un seul argument. C'est ainsi que nous l'introduisons en effet : « Nous arrivons enfin à la conclusion de notre argument. Tout ce que nous venons de dire du Christ et des Saints peut en être considéré comme la majeure ». Et voici l'argument : Le Christ et les Saints, la tête et les membres du Corps Mystique, jouissant de la vision béatifique au ciel, éprouvent une sollicitude ou une certaine compassion jusqu'à ce que le dernier membre de ce Corps termine son pèlerinage sur la terre et rejoigne le ciel à la fin des temps, quand tous seront convoqués au jugement général, et tout cela en vertu d'une loi fondamentale du Corps Mystique : *si patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra*... Or la Vierge Marie est un membre de ce Corps. Donc la Vierge Marie connaît au ciel, avant le jugement général, une certaine sollicitude, une compassion » (451).

Remarquons le bien : aucune mention de la résurrection générale ; nous avons de propos délibéré voulu éviter de fonder la thèse sur cette donnée.

Il ne nous reste qu'à constater qu'il s'agit de cet argument quand M. Michel dit dans ses notes : « Le seul argument qui dans la thèse du P. V. présente quelque valeur est la communauté des sentiments du Corps mystique » ; et plus haut même : « le seul argument valable ».

Bref : Nous avons dans notre article surtout essayé d'éclaircir deux choses que nous avons relevées explicitement à la page 444 : 1° que les âmes au ciel soient « vraiment heureuses », comme dit Benoît XII, *cela n'empêche pas* d'admettre qu'elles ne soient pas heureuses de tous les points de vue essentiellement et intégralement à la fois ; 2° dans la perspective du Corps Mystique « *seulement* » s'explique la souffrance de Marie au ciel.

L. Volken.

* *

L'article du R. P. Volken est, non de 1956, mais de 1955, fasc. IV de *Marianum*. La remarque qui semble chagriner l'auteur a été provoquée par plusieurs réclamations de nos lecteurs qui ont été quelque peu choqués de la thèse d'une souffrance possible de Marie au ciel.

Deux arguments du P. V. ont été relevés :

1° « Du point de vue du bien possédé, rien ne manque à l'âme dans son état glorieux, *avant la résurrection*, mais la possession elle-même n'est pas complète ». Le texte cité de S. Thomas (I^a-II^{ae}, q. 4, a. 5, ad 5) est incomplètement cité. Le voici intégralement : De ce que l'âme n'est pas réunie au corps, « il n'en résulte pas qu'elle reste dans l'inquiétude et dans la recherche. Le désir de l'âme séparé *est totalement en repos* en ce qui concerne l'objet désiré. Elle a ce qui lui suffit. Mais elle n'est pas pleinement en repos en ce qui la concerne elle-même ; car elle ne possède pas son bien de toutes les manières dont elle voudrait le posséder. C'est pourquoi, son corps repris, sa béatitude croît, *non en intensité, mais en extension* ». — C'est, à notre avis, solliciter grandement ce texte, d'affirmer que, d'après S. Thomas « le désir de l'âme séparée n'est pas assouvi... que la volonté trouve sa paix définitive seulement quand le désir naturel est entièrement satisfait, que la volonté ne sera parfaitement satisfaite que quand l'âme sera réunie avec son corps, c'est-à-dire *à la résurrection des morts* » (p. 439).

D'ailleurs, la Vierge Marie est, au ciel, pleinement en possession de son corps (dogme de l'Assomption). L'argument du P. V. n'a donc ici qu'une valeur très relative, si toutefois on peut lui en accorder une.

2° La comparaison avec le Christ, souffrant dans la partie sensible de son être, est totalement en dehors de la question. Elle étend, avons-nous dit, à d'autres le cas *singulier* du Christ... *simultanément voyageur et compréhenseur*. Ce n'est pas un cas applicable à Marie.

3° Nous avons accordé une certaine valeur à l'argument tiré de la communauté de sentiment des membres du corps mystique. Mais ici encore, *ne quid nimis*. Nous avons rapporté en italien, l'assertion de Pie XII au sujet de la Vierge de Syracuse (*Ami*, p. 692). Voici le texte français : « Si la dévotion à Marie est si profondément enracinée et si ardente dans le peuple sicilien, qui pourrait s'étonner qu'elle ait choisi, selon ce que nous ont relaté vos très dignes prélats, l'une de vos illustres cités pour dispenser, en ces derniers temps, des grâces signalées... *Sans doute, Marie est dans le ciel éternellement heureuse et ne souffre ni douleur ni tristesse ;* mais elle ne demeure pas insensible ; toujours pleine d'amour et de pitié pour le genre humain misérable, à qui elle a été donnée pour Mère, alors que, douloureuse et tout en pleurs, elle se tenait debout au pied de la Croix où a été attaché son Fils » (17 octobre 1954). — Nous avions très nettement appliqué au cas de Marie, l'affirmation pontificale relative à l'amour *sensible* du Cœur de Jésus. Si l'article du P. V. n'avait voulu dire que ce que Pie XII a affirmé, on pourrait y acquiescer de grand cœur. Mais il semble bien que la théologie de la béatitude des saints ait quelque hésitation à y souscrire sans réserve.

A. M.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 14 martii 1957

G. Michel, *vic. gen.*

Le gérant : C. Gaildraud

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)